

## Caisse des Ecoles Local Jeunes



#### **IMPORTANT**:

Le local accueille les jeunes à partir de la classe de 6<sup>ème</sup>, soit 11 ans minimum, jusqu'à 18 ans. Les enfants atteignant cet âge au cours de leur année de CM2, pourront être accueillis dès les vacances d'été 2026.

### FICHE D'INSCRIPTION 2025/2026

Je veux adhérer à « La Sauce des Jeunes » (1€ minimum au moment de l'inscription), pour participer aux projets d'autofinancement de mon enfant avec le local : OUI □ NON □
Fille □ Garçon □
Nom du jeune :Prénom :
Date de naissance :
Portable du jeune :
Email du jeune :
RESPONSABLE LEGAL (ou FAMILLE D'ACCUEIL):
Nom:
Prénom:
Adresse:
N° de Téléphone Maison (ou Famille d'accueil) :
Portable Mère:
Portable Père :
Email des parents:
N° supplémentaire en cas d'urgence :
PROFESSION ET LIEU DE TRAVAIL :
De la Mère :
Téléphone:
Du Père :
Téléphone:
N° CAF ou MSA (à préciser obligatoirement):

Lannemezan ☐ CCPL ☐ Extérieur ☐	CAT:	Année :
	Cadre réservé à l'administration	

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE :				
Fournir une attestation de l'assureur concernant la responsabilité civile du jeune.				
RENSEIGNEMENTS DIVERS (Ex : décision de justice concernant la garde du jeune, maladies graves, traitement)				
I. CONDITIONS DE FREQUENTATION DU POINT ACCUEIL :				
☐ Est autorisé à venir et partir du local à sa convenance.				
☐ Est autorisé à se déplacer seul ou en groupe en ville pour aller s'acheter à manger ou dans le cadre d'une mission fixée par le local jeunes.				
□ N'est pas autorisé à quitter seul l'enceinte du local jeunes.				
La responsabilité de l'organisateur ne pourra pas être engagée pour tout incident survenant :  - Alors que le jeune ne s'est pas rendu au local.  - Quand le jeune quitte le local.  - Par le non-respect des consignes imposées par l'équipe d'animation.  - En dehors du temps d'animation /d'activité et d'ouverture du local.				
II. CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX ACTIVITES ET SORTIES :				
Le jeune ne participera aux activités et aux sorties que si toutes ces conditions sont respectées :  1. Inscriptions obligatoires.  2. Paiement acquitté de l'adhésion et solde des activités réalisées antérieures.  3. Respect des horaires.				
Dans le cadre des activités du local Jeunes, les animateurs et les jeunes seront amenés à prendre des photos qui pourront être exploitées ultérieurement pour la communication (presse,				

☐ Je ne souhaite pas que l'image de mon enfant apparaisse sur ces outils de

Lannemezan Infos, ...) ou sur le site et réseaux sociaux du local jeunes.

☐ J'autorise la diffusion de l'image de mon enfant.

communication.



## Caisse des Ecoles Local Jeunes



# FICHE SANITAIRE N° de sécurité sociale du parent auquel le jeune est rattaché :..... Percevez-vous l'AEEH pour votre enfant : OUI ☐ NON ☐ MEDECIN TRAITANT Nom: Prénom: Adresse: N° de Téléphone : **VACCINATIONS** Joindre copie du carnet de santé ou certificat de vaccinations du jeune. Joindre un certificat de contre-indication du vaccin dans le cas où le jeune n'a pas été immunisé par les vaccins obligatoires. Le jeune suit-il un traitement médical (hors maladies ponctuelles)? □ Oui □ Non Si oui, joindre une ordonnance récente (de moins de 3 mois) et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine avec la notice marquées au nom du jeune et de la posologie prescrite). ATTENTION: aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance. **ALLERGIES** Médicamenteuses Préciser.... Alimentaires Préciser.... □ non □ oui Préciser.... Autres Préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir :

Indiquer les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre :
En cas de PAI (Projet d'Accueil Individualisé) fournir obligatoirement le dossier complet.
RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS OU DU MEDECIN TRAITANT (Ex : port de lentilles de contact, de prothèses auditives, etc.)
Précisez.
III. AUTORISATION PARENTALE :
Nous soussignons Monsieur et Madame
Responsables légaux du jeune, déclarent exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorisent le personnel du local jeunes, à prendre le cas échéant toutes les mesures rendues nécessaires par l'état du jeune (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales).
Nous autorisons notre enfant à participer à toutes les manifestations courantes organisées par le local jeunes de Lannemezan.
Nous acceptons que le personnel pédagogique transporte notre enfant dans un véhicule de service ou dans un véhicule loué à l'occasion de l'animation.
Nous déclarons avoir bien pris connaissance du règlement intérieur annexé et du fonctionnement du Local Jeunes et nous en acceptons les conditions.
Date
Signature des parents : Signature du jeune :